COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 Juillet 2011

Absent excusé: Mr Patrice HUMBERT, Mme Nathalie MORENO-PARAGE

- Le conseil Municipal a pris bonne note de la présentation :
- Du rapport annuel 2010 du syndicat de Bellecombe sur le prix et la qualité du service de l'assainissement.
- Du rapport annuel 2010 du syndicat des eaux des Rocailles sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- Du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes Arve et Salève.
- Avis concernant l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I) :

Exposé de Monsieur le Maire :

Par courrier recommandé du 26 avril 2011, Monsieur le Préfet a adressé aux Maires et Présidents d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) concernés, un projet de schéma départemental de coopération intercommunale sur lequel les organes délibérants doivent se prononcer. En ce qui nous concerne, Monsieur le Préfet propose une évolution de la coopération intercommunale en 2 temps :

- 1) Partie prescriptive:
- Fusion des Syndicats des Rocailles et Bellecombe dès 2013
- Disparition du SIGSPRA

2) Partie Prospective:

A l'horizon 2016, regroupement de la Communauté de Communes Arve et Salève avec les communautés des 4 Rivières et la vallée verte.

2013 : rapprochement des 3 syndicats de Montagne (syndicat Mixte du Salève et des 2 syndicats du Vuache).

Le Conseil ayant délibéré :

- Est favorable pour la fusion des Syndicats des Rocailles et Bellecombe.
- S'oppose à la disparition du SIGSPRA (centre de secours d'Annemasse).

Considérant les propositions à l'horizon 2013, 2016,

Le Conseil donne son sentiment qui est le suivant :

- Considère que la proximité du Pays Rochois ainsi que l'identité paysagère de nos communautés de communes pourraient être de nature à favoriser un rapprochement.
- S'interroge et n'est pas favorable au regroupement des syndicats du Vuache avec le syndicat mixte du Salève si l'on considère les entités paysagères ; il estime par contre que les 2 syndicats du Vuache devraient se rapprocher.
- Sécurisation du carrefour du Magnin RD278 VC120 :

En collaboration avec les services techniques du Conseil Général, proposition d'une signalétique verticale avec des panneaux « stop » sur la VC120, chemin des bruyères et horizontale avec un marquage au sol.

Le Conseil Municipal présente le compte-rendu de la réunion du 24 juin concernant la présentation et la valorisation du Plateau des Bornes dont 12 communes, 4 cantons, 4 communautés de communes, 3 arrondissements sont concernés. Le service environnement du Conseil Général et l'association Asters étaient présents. Toutes les personnes présentes ont pris connaissance des enjeux et des actions collectives à

mener sur ce projet. Une chartre devrait être signée en automne pour le commencement d'un travail en commun.

• <u>Informations diverses</u>:

- Le samedi 2 juillet, les Amis des sentiers ont fléché provisoirement le circuit de chez Coquet en attendant un fléchage définitif.
- Les travaux d'aménagement du Chef-Lieu sont reportés au 1^{er} mars 2012 suite au retard de différentes autorisations et subventions.
- Des devis sont en cours pour la rénovation du pont du « Paradis » au Biollay.
- L'arrêté préfectoral du 26 mai dernier concernant les mesures de restriction des usages de l'eau est toujours d'actualité.